



DECLARATION DE CONFORMITE

PPE – GH212 – HELIOS MIPS SPHR - Casques de vélos

Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans le Communauté

BELL SPORTS INC
1 Rue Necker
42001 Saint Etienne

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant

Marque: **GIRO**

Nom **GH212 – HELIOS MIPS SPHR**

Type: Casque de vélos pour Cyclistes, utilisateurs de planches à roulettes et roller skates

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée EN 1078 : 2012+A1 et identique à l'EPI, qui fait l'objet de la certification délivrée par l'organisme notifiant relative à l'attestation d'examen de type CE

L'organisme notifié
TELEFICATION
Wilmersdorf 50,7327 AC Apeldoorn
The Netherland
Body 0560

A réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante

202310098/AA/00

Date d'expiration : 24.06.2025

St Etienne fait le 12 Novembre 2020

Marie-Pierre MOINE
European Operations Mgr
Bell Sports Inc.